

15° Colloque International
15de Internationaal Colloquium
Spa, 4-6 sept. 1990

**LE RESEAU URBAIN EN BELGIQUE
DANS UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE
(1350-1850)**

UNE APPROCHE STATISTIQUE ET DYNAMIQUE

**HET STEDELIJK NETWERK IN BELGIE
IN HISTORISCH PERSPECTIEF
(1350-1850)**

EEN STATISTISCHE EN DYNAMISCHE BENADERING

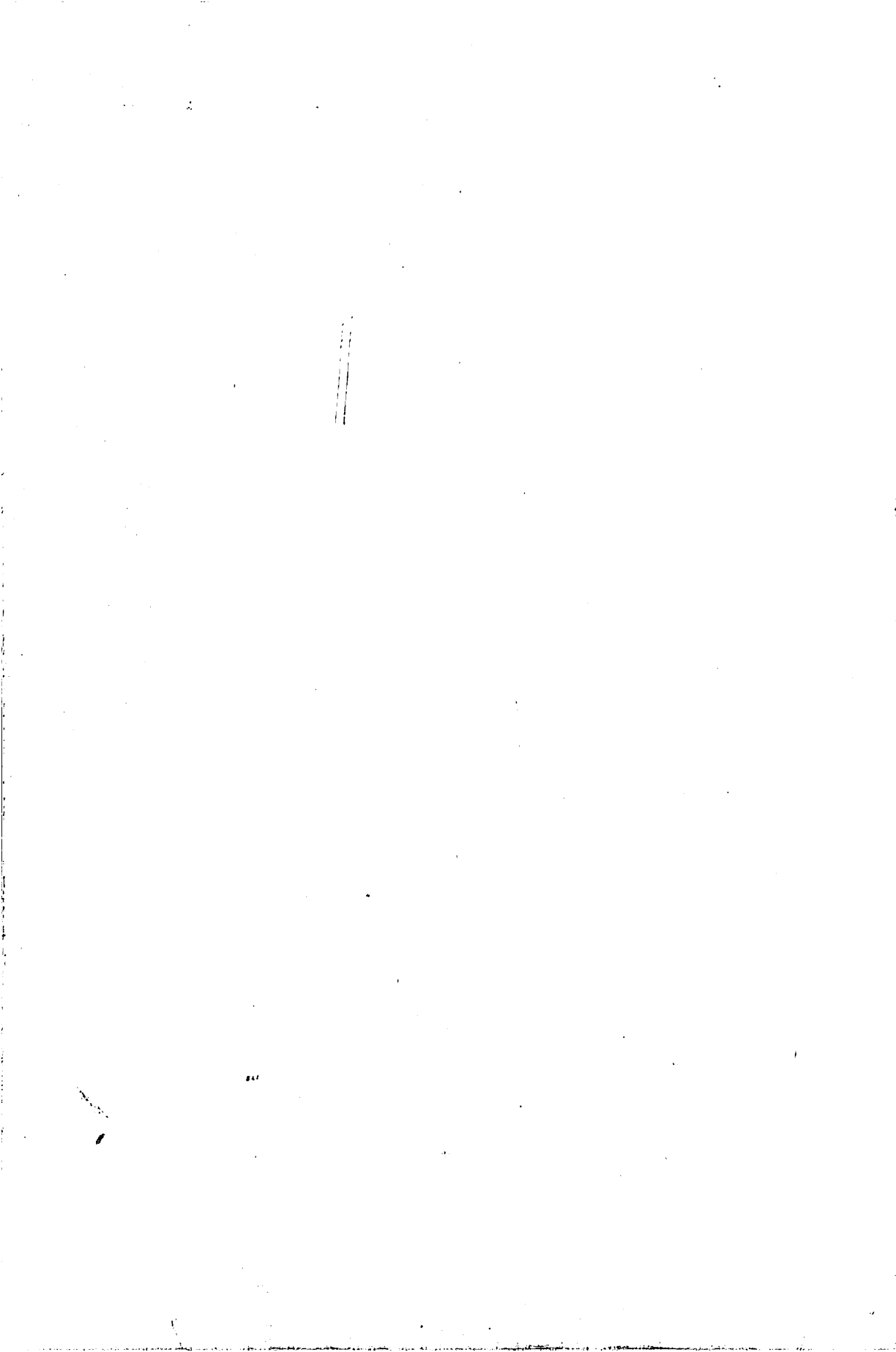
**ACTES
HANDELINGEN**

Extrait - Overdruk

Bruxelles/Brussel 1992



**Crédit Communal
Gemeentekrediet**



Hierarchies et réseaux urbains Namur, Luxembourg, Liège

par Etienne HÉLIN

Professeur émérite de l'Université de Liège

Il y a deux ans, lorsque les organisateurs de ce colloque ont mis l'accent sur la nécessité d'une approche statistique, ils étaient animés d'une louable intention : endiguer le penchant des historiens à se contenter d'images ou d'impressions lorsqu'ils abordent la géographie humaine rétrospective. Avouons-le : on avait aussi sous-estimé la difficulté de réunir les indispensables données chiffrées. Des siècles entiers baignent dans la brume d'une complète ignorance quant à des repères aussi élémentaires que le nombre de feux ; de vastes étendues (nord de l'Ardenne, Eifel) sont *terrae incognitae* pour l'histoire économique et sociale.

Paradoxalement, cette même carence statistique stimule la dynamique de nos approches. C'est précisément parce qu'il y a disette de chiffres, que la faim nous pousse en dehors de notre terrain de chasse habituel - celui de la démographie - et qu'elle nous incite à braconner en des domaines qui ne nous sont pas familiers, à commencer par la géographie des communications. Les réseaux sont davantage tributaires des fleuves et des routes que des circonscriptions administratives. Il faudrait donc reprendre les itinéraires anciens et autres guides pour touristes avant la lettre, ainsi que les étapes dont font mention les voyageurs.

La lexicographie courante, celle de Guichardin, de Mérian, de Expilly, de Savary des Brûlons et autres auteurs d'*Almanachs à l'usage des négociants*, enfin et surtout les *Dictionnaires portatifs* mériteraient d'être passés en revue. Ces répertoires, parce qu'ils sont d'usage quotidien, ont le plus de chances de refléter puis de forger la perception du fait urbain. Vosgien (1761) qualifie Huy de « petite ville » mais il en fait la « capitale du Condroz », tandis que Spa - en dépit du renom de ses eaux, de ses « poissons délicieux » et de son « bon gibier » - à ses yeux n'est qu'un « bourg » et que LUXEMBOURG (qui est typographié en lettres capitales) est une « considérable et très-forte ville ». Ne soyons pas trop sceptiques à l'égard des catégories empiriques qui traînent dans les ouvrages de vulgarisation. Elles ont le mérite de tant de phénomènes d'opinion :

servir de correctif, en simplifiant ce que les classifications savantes ont de gratuitement raffiné. Nous reviendrons sur cet aspect gratuit voire tautologique des paliers imaginés par les statisticiens. En attendant, signalons deux autres lacunes à combler :

1° *L'exploitation des sources fiscales*

Découragés de ne pas trouver ailleurs qu'en Luxembourg des dénombrements de feux un tant soit peu fiables, nous avons prématurément abandonné cette piste alors que, dès le régime français, les recettes de la patente procurent un indicateur sommaire des activités artisanales et commerciales.

2° *La visualisation des résultats*

Hiérarchies et réseaux sont récusés en bloc par ceux qui n'y subodorent que des constructions de l'esprit. A nous de faire *voir* comment un réseau s'inscrit dans l'espace; comment la pluralité des fonctions installe une ville plus ou moins haut sur une échelle d'importance, donc dans une hiérarchie. Mais avant de dessiner une carte, avant de dresser un scalogramme, il faut des informations sur *toutes* les villes. Comme bien on le devine, les plus petites en raison de leur obscurité même sont les moins connues et surtout les plus controversées: méritent-elles vraiment leur nom de *ville*?

Loin de nous paralyser, cette interrogation fondamentale confère un caractère dynamique à notre démarche. Un colloque n'est-il pas par excellence le lieu du débat? Nous n'attendons pas de celui-ci une solution unique - sorte d'arme absolue - au problème de définition de la petite ville. Même si, entre petite ville et village, la ligne de démarcation a fluctué au cours des siècles et selon que l'on est riverain de l'Escaut ou de la Moselle, les réponses aident à achever cartes et diagrammes, à mieux interpréter rôles fiscaux et nomenclatures empruntées aux vulgarisations.

Décrire une distribution hiérarchique implique le passage du quantitatif au qualitatif

Une tradition historiographique plus que séculaire nous a accoutumés à considérer la ville comme une entité juridiquement privilégiée, ou comme l'habitat d'une sous-population démographiquement distincte, ou comme un paysage (*townscape*) *sui generis*, ou comme un milieu social où les échanges sont à la fois plus intenses et plus novateurs que

dans les campagnes, voire comme tout cela à la fois¹. Depuis une vingtaine d'années, un courant tend à mettre l'accent moins sur ce qui se passe dans chaque ville prise isolément que sur un processus d'ensemble, *l'urbanisation*. A cet effet, on met à profit la masse d'informations éparses dans des milliers de monographies afin de s'assurer que l'urbanisation en question présente bien davantage de points communs que de traits particuliers, qu'elle est bien le phénomène qui s'accélère sous nos yeux et acquiert des proportions planétaires. Une telle perspective privilégie la grisaille des moyennes au détriment de l'exception haute en couleur, l'ensemble plutôt que le cas isolé². Aussi réserve-t-elle une place de choix à deux procédés : la représentation par une courbe de la distribution taille-rang et la cartographie des liens ou des similitudes que l'on fait ressortir ici d'une constellation de pôles d'attraction, là-bas d'une nébuleuse de bourgades. Le premier met en évidence une hiérarchie ; le second un réseau. Chacun n'a de sens que si l'on soumet à un examen identique une longue série de localités.

Sans doute y a-t-il bien d'autres méthodes disponibles en vue de mesurer la distribution des populations en général et, en l'occurrence, des citadins. Les uns considèrent leur emplacement dans l'espace (densité et concentration, dispersion, distances par rapport à des centres) ; les autres portent sur le dosage des catégories de sous-populations. Par exemple : entre citadins et ruraux, entre travailleurs des trois secteurs économiques, entre utilisateurs de telle ou telle langue, etc. Certaines de ces mesures aboutissent à faire apparaître des régions caractérisées par leur homogénéité (par exemple : les « régions naturelles » dans une économie à dominante agricole). D'autres sont hétéroclites mais rendues complémentaires et finalement unifiées par un pôle d'attraction (par exemple : grande capitale et son hinterland dans une économie tertiaire)³. Ces contradictions entre l'homogène et l'hétéroclite ne sont

¹ « Quatre définitions de la ville, autant d'approches de l'urbanisation », références citées dans *Cahiers de Clio*, n° 96, Liège, 1988, pp. 76-79. En sens opposé, remise en cause radicale d'une réalité sociale qui serait adéquate à la ville en général, par Ph. ABRAMS. « Some Theories and Problems », dans *Towns in Societies*, éd. par Ph. ABRAMS et E.A. WRIGLEY, Cambridge, 1978, pp. 9-33.

² « Privilège » est entendu ici comme une priorité et nullement comme une exclusive. Selon la tradition des colloques du Crédit Communal, la dialectique spécialisation/généralisation est inhérente au métier d'historien et chaque *case study* débouche sur une synthèse. Les tendances de la *New Urban History* sont exposées par M^{me} Lynn HOLLEN LEES, « La recherche contemporaine en histoire urbaine », *Cahiers de Clio*, n°s 107-108, Liège, 1991, pp. 57-66. On y trouvera aussi les références complètes aux livres de H.J. DYOS, P. BAIRROCH, J. DE VRIES, P. HOHENBERG et L.H. LEES et autres.

³ Otis Dudley DUNCAN, « The Measurement of Population Distribution », *Population Studies*, vol. 11, 1957, pp. 27-45. Donald J. BOGUE, « Nodal versus Homogeneous Regions and Statistical Techniques for Measuring the Influence of Each », *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, 1957, pp. 347-392.

qu'apparentes; elles embarrassent ceux qui restent prisonniers du présent: nous autres historiens, nous savons que le temps voit se succéder des organisations antinomiques, qui prennent le relais l'une de l'autre, en coexistant plus qu'en s'éliminant. Une approche dynamique de la distribution des villes se doit de combiner plusieurs méthodes, de corriger ce que l'approche quantitative a de trop tranché, par des variables qualitatives qui, pour être impondérables, n'en deviennent pas pour autant subjectives.

A. Le procédé «rank size»

Essentiellement statistique, il sera donc combiné avec celui du scalogramme qui, délibérément, fait place à des jugements de valeur. Trois questions préalables doivent d'abord être élucidées.

1° Quelles localités faut-il considérer comme villes?

Cela revient à poser une différence entre le village, le bourg et la petite ville. Le débat a déjà été soulevé ici même, hier et avant-hier. Il est normal que l'archéologue médiéviste n'ait pas les mêmes critères que le spécialiste des métropoles contemporaines. Les organisateurs de ce Colloque n'avaient pas non plus l'intention de recommencer en 1990, dans le cadre belge, la spectrographie des petites villes organisée à Bordeaux en 1985, par MM. Jean-Pierre Poussou et Philippe Loupès⁴. Dans l'ensemble de l'espace que nous avons à prospecter - grosso modo l'est de la Belgique - les données démographiques ne sont partout disponibles qu'à partir du début du XIX^e siècle. L'urbanisation est le fait d'une multitude de petites localités et non pas des trois chefs-lieux au caractère citadin indiscutable. Nous nous exposons délibérément à d'inévitables controverses en proposant les trois paliers suivants:

a) En deçà de 1.000 habitants

Sur l'ensemble du territoire national, une telle localité n'intervient pas dans le calcul de la distribution taille-rang. Ce qui ne la relègue pas pour autant en dehors du champ des études à consacrer aux «Bonnes Villes» juridiquement privilégiées par un statut en bonne et due forme.

⁴ Editeurs du Colloque international CESURB, *Les petites villes du Moyen-Age à nos jours*, C.N.R.S., Paris, 1987, 510 p.

b) Entre 1.000 et 5.000 habitants

Le seuil est arbitraire puisqu'il y a quantité de villages exclusivement agricoles qui franchissent allègrement la barre des 3.000, 4.000 voire 5.000 habitants. Mais il y en a d'autres où s'amorce une distinction banale déjà dans l'Angleterre des XVII^e-XVIII^e siècles et qui donne à réfléchir. Elle s'instaure entre :

- villageois vivant d'exploitations agricoles (*farm*);
- villageois *non-farm*: artisans, voituriers, aubergistes, personnel de services publics;
- journaliers. C'est parmi ces derniers que se recrute la main-d'œuvre des entreprises proto-industrielles. Les activités multiples de certains villages, dès le XVIII^e siècle préparent la piste du take-off du XIX^e siècle. En dépit de ses dominantes rustiques, la catégorie 1.000 à 5.000 habitants est (en fin de notre période, donc 1750-1850) une pépinière de bourgades candidates à la dignité de ville.

Raison de plus pour considérer les incontournables seuils - qu'ils soient 1.000, 2.000, 3.000 ou 5.000 - comme de simples jalons sur la pente d'une courbe bien lisse: pas de frontière, rien que des zones de transition.

c) Au-delà de 5.000 habitants

Dans l'espace belge antérieur à la Révolution industrielle, les caractères citadins sont prédominants; ils deviennent indiscutables au-delà de 20.000. Encore une fois, il ne s'agit pas de s'encombrer de bornes frontières puisque nous avons affaire à un gradient aux imperceptibles transitions. Les repères 5.000 et 20.000 ont le mérite de faciliter l'insertion de nos résultats dans les synthèses élaborées depuis peu par P. Bairoch et J. De Vries⁵.

2^o *Sur le territoire d'une commune, quels sont les habitants groupés de manière si compacte qu'il y ait lieu de les considérer comme citadins?*

Il suffit de feuilleter un *Atlas* de Mérian pour que la réponse saute aux yeux: la dernière enceinte médiévale englobe le plus clair de l'agglomé-

⁵ P. BAIROCH (et collab.), *La population des villes européennes. Banque de données et analyse sommaire des résultats, 800-1850*, Genève, 1988, pp. 291-295, adopte pour seuil le minimum de 5.000 habitants mais il le fait après avoir estimé la *ratio* entre villes de 5.000 à moins de 10.000 habitants par rapport aux villes de 10.000 à moins de 20.000 habitants. J. DE VRIES, *European Urbanization, 1500-1800*, Cambridge, Massachusetts, 1984, pp. 22, 49-54, 69-77, élève le seuil à 10.000 habitants et place les échelons supérieurs à 20.000, 40.000, 100.000 et un million.

ration. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, Bruxelles reste enfermée dans le pentagone dont la petite ceinture perpétue l'emplacement. Pas Liège: deux cinquièmes de ses habitants (22.000 sur 55.000) ont débordé dans neuf faubourgs qui ne font que prolonger les principales artères menant au centre: même dosage de boutiquiers et d'artisans, même statut juridique, même régime fiscal, souvent mêmes paroisses.

La question est posée en termes plus généraux lors des enquêtes de 1809 qui tendent à ne tenir compte que de la population agglomérée au chef-lieu. Le rapport de M. René Leboutte montre qu'il ne s'agit pas d'un cas d'école. Il cite Tielt et Malmedy qui dégringolent sur l'échelle rang-taille pour peu que l'on retienne leur population agglomérée au lieu du total des hameaux épars sur les milliers d'hectares de la commune. Hélas, cette distinction est omise dans les statistiques publiées après le milieu du XIX^e siècle. Il est vrai qu'elle perd de son importance avec la tendance qu'ont les villes à urbaniser leurs banlieues. Par ailleurs, la population éparsse devient statistiquement négligeable dans le cas des agglomérations de plus de 20.000 habitants.

3^o Quel est le cadre géographique le plus adéquat en vue d'observer comment se distribuent les villes?

Après trois quarts de siècle d'utilisation de la «loi» rang-taille, les géographes restent pour la plupart fidèles au cadre national⁶. Sous peine d'anachronisme, les historiens n'ont pas de raison majeure d'adopter tels quels les Etats issus des découpages politiques contemporains. Ou bien, comme J. De Vries, ils s'élèvent à l'échelle d'un continent, ce qui oblige à sacrifier la poussière des villes en deçà de 10.000 habitants; ou bien comme Denis Morsa ou René Leboutte, ils braquent toute l'attention sur une principauté ou un département moyennement peuplé⁷, quitte à tronquer, cette fois vers le haut, une distribution taille-rang qui ne comporte ni Amsterdam, la métropole commerciale, ni Paris, la capi-

⁶ Glenn-R. CARROLL, «National City-Size Distributions: what do we know after 65 years of research?», *Progress in Human Geography*, 1982, pp. 1-43, dresse un bilan critique des progrès accomplis mais aussi des impasses rencontrées par les géographes. Dans le cadre français récent (recensement de 1954), se référer aux applications de la théorie des lieux centraux et de la hiérarchie selon la taille d'après M.-A. PROST, *La hiérarchie des villes en fonction de leurs activités de commerce et de service*, Paris, 1965, pp. 61-84, 201-218. La plupart des chapitres et graphiques de B. LEPETIT, *Les villes dans la France moderne, 1740-1840*, Paris, 1988, devraient être invoqués ici. Contentons-nous du paragraphe «La loi rang-taille, un modèle suridentifié» (pp. 176 et sv.).

⁷ D. MORSA, «Les petites villes de la principauté de Liège (...)», *Histoire et Mesure*, t. 2, Paris, 1987, pp. 73-91; R. LEBOUTTE, «A propos de la taille des villes ...», v. pp. 487 et sv.

tale politique. En outre, au prix de longues séances de calcul, René Leboutte a poursuivi dans la voie de cette véritable méthode expérimentale qu'est le changement d'échelle. En élargissant aux 17 départements qui servent de cadre géographique à ce Colloque (la Belgique et les régions limitrophes, environ 6 millions d'habitants) il produit un effet de *zoom* qui permet de replacer dans un vaste contexte ce qu'une distribution provinciale pourrait avoir de trop myope.

Les chiffres seuls toutefois sont bien incapables de franchir le pas d'une radicale remise en cause.

B. Le scalogramme

Si instructive que soit l'analyse des nombres d'habitants, elle n'emporte pas sans réplique la conviction, en ce sens qu'elle ne récuse pas des jugements plus globaux et qui fondent l'importance d'une ville sur sa richesse, son hégémonie politique ou sa position stratégique, voire - plus évanescents encore - son rayonnement culturel ou religieux.

Le procédé du scalogramme a été imaginé pour comparer ce qui originellement n'est pas rigoureusement mesurable. Il opère en trois temps :

- 1° inventaire des attributs (en l'occurrence : des fonctions) culturels, économiques, religieux repérés dans chaque localité ;
- 2° mise en ordre et comptage ;
- 3° distribution sur un tableau ou sur une carte (ici : sous forme de réseau).

Certes, un scalogramme n'est pas une balance d'orfèvre ! On se contente d'alternatives grossières : y a-t-il ou non un mur d'enceinte ? Un ou plusieurs couvents d'ordres mendiants (à l'origine ils ne pouvaient s'installer que dans des villes) ? Une organisation corporative ? Une représentation à l'assemblée du Tiers-Etat ?

Tout aussi élémentaire, la mise en ordre. Dans la plupart des villages, on fait état d'une église paroissiale, d'une école dominicale, d'une messe des pauvres, d'une cour scabinale, d'un manoir seigneurial ; rien de cela n'approche de la signification d'un sanctuaire de pèlerinage, d'un collège, d'un hôpital pour les pèlerins, d'une cour prévôtale, d'une résidence princière. On ne fera pas entrer en ligne de compte les fonctions subalternes. Pas du tout parce qu'elles seraient négligeables, mais parce que notre propos est d'arriver à une discrimination de ce qui serait spécifiquement citadin.

La démarche repose sur le postulat selon lequel les attributs fonctionnels ne sont ni distribués au hasard, ni comme des pièces détachées mais, au contraire, s'accumulent ; mieux : ils s'articulent là où l'agglomération est « importante ». Concrètement, plus une ville a de ressources économiques, meilleures sont ses chances de se doter d'organisations profes-

sionnelles et d'une infrastructure administrative. Effet boule de neige.

Le qualitatif est réfractaire au quantitatif. Aucun scalogramme ne prétendra effectuer une pondération fine⁸. Dans le cas présent, il faut se contenter d'un ordre de grandeur qui ne se prêtera jamais au calcul de corrélations linéaires, tout au plus à une corrélation des rangs. Rien n'empêche non plus de cartographier les villes pourvues de fonctions analogues. Elles ne constituent pas ipso facto des réseaux, mais leur semis peut suggérer l'une de l'autre piste de recherche.

Expliquer des localisations : les réseaux

Puisque les villes n'ont ni la même taille, ni les mêmes fonctions, la question se pose de savoir si elles ne s'agenceraient pas en réseaux, en fonction même de leur complémentarité. La *Note de travail* qu'ont fait circuler MM. M. Boone, J.-P. Sosson et W. Prevenier pose que l'existence de réseaux doit être objectivement constatée. Nos collègues s'inscrivent dans la ligne des théoriciens des communications en sciences humaines qui se sont avisés de ce que l'on s'est mis à parler de réseaux (*networks*), bien avant de s'être mis d'accord sur le contenu du concept. Il faut donc, après coup, reléguer à l'arrière-plan les usages métaphoriques du mot *réseau* et déceler les traits morphologiques (A.-) et fonctionnels (B.-) qui assurent à un réseau digne de ce nom⁹ un minimum de structuration.

A.- Sous l'angle de la morphologie, un réseau de villes ne se conçoit qu'*ancré* dans une portion du territoire (une vallée, un estuaire, le pourtour d'un massif montagneux). Les villes, qui en sont les nœuds, sont reliées entre elles par des voies qui les rendent *accessibles* les unes aux autres. La *densité* de ces nœuds caractérise tout le réseau, même si les *distances* entre eux n'ont rien d'uniforme (écarts à la moyenne à calculer).

⁸ Le procédé du scalogramme, courant en anthropologie, est trop négligé par les historiens. On n'en soulignera que davantage l'intérêt de l'article de R. VAN UYTVEN, «Peiling naar de Beroepstructuur op het Brabantse Platteland omstreeks 1755», *Bijdragen tot de geschiedenis*, 57, 1974, pp. 172-203 et tabl. h.t. Le même auteur tire parti de la méthode pour hiérarchiser les villes brabançonnnes d'après les fonctions qu'elles assument (v. pp. 29 sv.).

⁹ J. Clyde MITCHELL, «The Concept and Use of Social Networks», *Social Networks in Urban Situations* (...), Manchester Univ. Press, 1969, pp. 1-50. En français, le concept voisin de «système» n'est guère adéquat quand il s'agit de villes, tandis que le concept d'«armature urbaine» comporte une connotation volontariste qui sied mieux aux monarchies absolues qu'aux principautés belges.

B.- En tant qu'ensemble fonctionnel, un réseau est caractérisé par la *nature des échanges* qui le tissent (marchandises, migrations). Lourdes de sens sont les *relations à sens unique* (paiements de tributs, obligation de fournir des contingents militaires) ou mal équilibrées (les migrations centripètes des navetteurs, par exemple) parce qu'elles dénotent une sujétion à l'intérieur du réseau. Bien entendu, les relations varient en fonction de leur *caractère permanent* (banques et succursales) ou *périodique* (foires), de leur *intensité* (ampleur des flux migratoires) ou de leur *fréquence* (jours de départs des diligences et des coches d'eau).

La théorie des communications propose une sorte de charpente, un squelette. Aux historiens de lui donner muscles et consistance.

Etat de la question dans le Namurois

Grâce aux recherches de M. et M^{me} Ph. Jacquet-Ladrier ainsi que de M. Michel Coleau en ce qui concerne Dinant et Bouvignes, nous disposons d'une documentation abondante relative à 22 localités. Nous reviendrons sur la contribution de MM. Michel Poulain et Marc Dubuisson, qui porte sur l'évolution du nombre d'habitants dans toutes les paroisses du diocèse de Namur.

Au risque de caricaturer à force de simplifier, nous retiendrons une hiérarchie en trois paliers. Avec ses 6.300 habitants en 1577, 14.700 en 1784 et 22.200 en 1846, Namur est la seule ville qui assume la plénitude des fonctions résidentielles, militaires, religieuses, scolaires, hospitalières, administratives et commerciales citadines. Dinant ne compte même plus 3.000 habitants en 1795 et n'en retrouvera plus de 6.000 qu'au milieu du siècle suivant; il ne reste rien de son passé industriel de ville hanséatique. Andenne (1.986 habitants en 1838) a bénéficié de la richesse drainée par un chapitre de chanoinesses remontant au haut Moyen Age, tandis qu'une faïencerie et des exploitations de terre à pipe amorcent la reprise du secteur secondaire. Gembloux, Ciney, Couvin et Fosses-«la Ville», au contraire et malgré leurs 2.200, 1.420, 1.960 et 2.380 habitants vers 1830 sont des bourgades rurales et, pour les trois dernières, malgré leur statut de Bonnes Villes liégeoises.

Les évaluations à partir des chiffres de communiantes que publient et critiquent MM. Michel Poulain et Marc Dubuisson ne traitent pas directement de hiérarchie ni de réseau mais de la croissance des années 1718-1784, qui renverse une tendance à la baisse remontant pour le moins à 1666. M. Dubuisson ne m'en voudra pas de passer ici sur ses suggestions relatives à la critique des effectifs de communiantes et surtout leur traitement statistique. L'important, dans ce colloque, est de savoir si la croissance des petites villes et bourgades obéit aux mêmes rythmes que celle

des villages. Ce n'est pas par hasard que le record (une progression de 10.600 à 23.230) est détenu par les 32 paroisses du doyenné de Fleurus. Sans attendre la révolution industrielle, Charleroi (3.560 habitants en 1784), Châtelet, Jumet et la Basse-Sambre (Tamines, Auvelais) tirent déjà parti de leur charbon ce qui fixe sur place la main-d'œuvre villageoise. On hésite à y voir une préfiguration d'un réseau qui serait celui du futur bassin minier de la Basse-Sambre. En matière de réseaux une spécificité namuroise ne s'affirme guère. Cela tient au fait que le Namurois participe à deux systèmes différents :

- 1° en tant que place forte, Namur occupe une position clef, à l'intersection de l'axe des places de la Barrière (de Luxembourg à Ypres) et de la trouée de la Meuse cadennassée par Namur, Maastricht, Venlo¹⁰;
- 2° centré sur le confluent de la Meuse et de la Sambre, le comté de Namur, plus tard le diocèse, le département et la province voient leurs principaux centres (Namur, Andenne, Charleroi) - que l'on serait tenté de faire précéder, pour la circonstance, par les localités liégeoises de Thuin et Châtelet - esquisser une sorte de chaînon parmi ce que j'appellerai tout à l'heure les réseaux mosans. Sur ce point, l'avis des spécialistes est décisif et les discussions ultérieures ne peuvent se passer du concours de M. et M^{me} Jacquet-Ladrier.

A propos du caractère mosan, mes réticences viennent de ce que les autres petites villes namuroises (Gembloux, Eghezée, Walcourt) et liégeoises (Ciney, Couvin, Fosses-la-Ville) ne sont ni riveraines de la Meuse, ni reliées à elle par une voie navigable.

Bien d'autres questions encore surgissent à propos des villes du Namurois et du chef-lieu en particulier. Le fait que Namur soit la seule ville à siéger au Tiers Etat montre assez le décalage entre elle et d'éventuelles candidates à la représentation politique. A défaut de la plénitude des prérogatives citadines, y a-t-il l'une ou l'autre ville qui exerce un droit significatif comme, par exemple, celui d'octroyer ou de retirer la bourgeoisie?

Toujours en ce qui concerne Namur, les chiffres de population incorporent-ils l'effectif de la garnison? Sous prétexte qu'une citadelle est une ville dans la ville, que les soldats ont leur approvisionnement, leur langue, leur guemine, leur culte, leur cimetièrre, beaucoup d'auteurs les excluent purement et simplement. Est-ce le cas ici?

¹⁰ Au lendemain des guerres de Louis XIV, les Etats généraux des Provinces-Unies obtiennent le démantèlement de ce qui reste des citadelles liégeoises : Dinant, Huy et Liège. Elles échappent ainsi aux Français pour qui la Meuse est indispensable au transport du matériel et de l'artillerie de siège qui leur permet d'opérer en Hollande ou en basse Allemagne.

Les villes luxembourgeoises

Elles sont au nombre d'une trentaine et pour chacune nous disposons grâce à MM. R. Petit, J.-M. Yante et M. Pauly non seulement d'évaluations du nombre de feux, mais surtout d'un «scalogramme» tout à fait circonstancié et de surcroît accompagné d'un commentaire critique.

M. J.-M. Yante servi par son exceptionnelle connaissance du Luxembourg médiéval, comble une lacune qui avait échappé aux organisateurs de ce Colloque. Souhaitant prendre la suite du précédent, axé sur les apports de l'archéologie à l'histoire des villes, nous avons adopté comme *terminus a quo* le XIV^e siècle, contemporain des plus anciens dénombrements de feux. A tout bout de champ, M. J.-M. Yante rappelle que les infrastructures typiquement citadines (hôpitaux, couvents, portes) sont déjà en place; il mentionne même la foire de Helpert déjà attestée à l'époque proto-historique... De son côté, M. Roger Petit, en dépouillant les archives du Comité du Dénombrement de 1766, a relevé les métiers exercés par les habitants de cinq villes.

Indice de «ruralité» dans cinq villes luxembourgeoises en 1766

Villes	Habitants	Adultes, hommes (≥ 16 ans)	Laboureurs, manœuvres et domestiques de campagne
Echternach	2.263	712	293
Arlon	2.126	635	155
Saint-Hubert	1.161	340	123
Diekirch	922	269	162
Chiny	492	141	94

Saint-Hubert compte en outre un maître d'école, une libraire, un horloger, quinze orfèvres. On n'y vend donc pas que des drapelets de pèlerinage...

C'est dans le Luxembourg que l'information est la mieux à pied d'œuvre et il s'en faudrait de peu qu'elle soit disponible pour une publication accompagnée de cartes. A première vue, une hiérarchie des villes luxembourgeoises se structure comme suit: seul le chef-lieu a des traits citadins dès le Moyen Age et il continue à les accumuler dans la suite. Pourtant il tombe de 1.000 maisons au XIV^e siècle à ca 500 ménages en 1473; reste en deçà des 10.000 habitants à la fin de l'Ancien Régime et ne franchit cette barre qu'après 1820. Il y a un véritable fossé entre le chef-lieu et les quelques villes qui comptent plus de 2.000 habitants au début du XIX^e siècle et a fortiori celles qui restent en deçà: Diekirch, Bitburg, Houffalize, Neufchâteau... Par ailleurs, les dépouillements de M. Roger Petit montrent que, dans la plupart, les activités agricoles restent prédominantes.

Quant aux réseaux, nos collègues en distinguent trois.

- 1° Celui des villes dites mosellanes, au sens très large puisqu'il annexe Arlon et Diekirch;
- 2° celui des villes de l'Ardenne et de l'Ösling-Eifel que se réserve de traiter M. Roger Petit, avec Saint-Hubert et Bastogne;
- 3° celui du comté de Chiny (Virton, Montmédy) et des terres communes (La Ferté, Marville).

Reste à savoir quel sort réserver à Saint-Vith, Schleiden et Kronenburg, perdus au Nord, ainsi qu'à Bouillon, lointaine place forte liégeoise jusqu'en 1674, ensuite apanage des Latour d'Auvergne? Mais est-ce une raison suffisante pour échapper à tout autre pôle d'attraction?

L'essentiel n'est pas là. Parmi les multiples problèmes que soulève le cas luxembourgeois, la discussion ne devrait pas esquiver celui d'un arrêt de la croissance voire d'une régression. Il y a d'abord le cas des fondations implantées par le prince, mais qui n'ont jamais « bien pris »: La Ferté (qui retombe à huit ménages en 1495), Chiny, Florenville, qui ne deviendront jamais des villes... Le cas aussi des villes détruites durant les guerres de la Rivalité et surtout durant la guerre de Trente Ans, un drame et bien décrit comme tel par l'historiographie allemande, mais passé sous silence en Belgique (1636: les Croates et la peste). Combien de temps fallut-il aux villes pour récupérer le niveau antérieur? Y réussit-on partout? La relative prospérité des campagnes au XVIII^e siècle n'entraîna-t-elle pas, par contraste avec un moindre essor des petites villes, un effet de désurbanisation? Maints articles de M. Cl. de Moreau, soulèvent par ailleurs la question d'une désindustrialisation précoce, dont la sidérurgie luxembourgeoise septentrionale a fait les frais avant que le véritable bassin, que forment Longwy - Athus - Differdange - Esch-sur-Alzette, ne réussisse à métamorphoser durablement tout le Bas-Luxembourg.

On n'oubliera pas non plus l'incidence des partages politiques¹¹. La plus étendue et relativement la moins peuplée de nos principautés, a

¹¹ L'impact des guerres et des cessions de territoires ainsi que, d'une manière plus générale, l'interférence des hégémonies politiques sur les *trends* économiques est analysée par P.M.M. KLEP, dans le cas brabançon, notamment dans « Urban Decline in Brabant: the Traditionalization of Investments and Labour, 1374-1806 », H. VAN DER WEE (éd.), *The Rise and Decline of Urban Industries* (...), Louvain, 1988, pp. 261-286; P.M.M. KLEP, « De Brabantse Stedensysteem en de Scheiding der Nederlanden, 1565-1650 », *Bijdragen tot de geschiedenis*, 73, 1990, pp. 101-127. Dans le cadre de la Flandre, du Hainaut et du Tournais, Ph. GUIGNET montre la cohérence et - en dépit des transferts de souveraineté - la longue résistance du modèle politique de la « Bonne Ville ». A vrai dire, l'auteur envisage la pérennité d'une « civilisation » des oligarchies citadines davantage que des réseaux urbains sensu stricto; Ph. GUIGNET, *Le pouvoir dans la ville au XVIII^e siècle. Pratiques politiques, notabilité et éthique sociale de part et d'autre de la frontière franco-belge*, Paris, 1990, 592 p.

perdu d'abord Thionville et Montmédy, la vallée de la Chiers, une partie du comté de Chiny et les « Terres Communes », dès le règne de Louis XIV ; Bitburg, Schleiden, Kronenburg cédés à la Prusse en 1814, avant que n'intervienne, en 1839, le partage entre le Grand-Duché et l'actuelle province belge du Luxembourg. Dans quelle mesure les réseaux urbains traditionnels, c'est-à-dire adéquats à de petits « pays », au sens de régions comme la Gaume, l'Ardenne méridionale, l'Ösling ont-ils été disloqués par ces découpages successifs ?

Au pays de Liège

Il faut distinguer, bien entendu, la principauté de Liège et la province du même nom. Dans la première, la distribution rang-taille a fait l'objet d'une étude pionnière publiée par M. Denis Morsa ; dans la seconde, la même analyse a été poursuivie par M. René Leboutte, en vue de ce Colloque¹². Il appartient à ces deux auteurs d'interpréter leurs résultats. Nous espérons ne pas abuser de leur patience en leur suggérant de prolonger leur enquête dans deux directions :

- 1) pour l'Ancien Régime, ne pas s'arrêter aux frontières - souvent factices et compliquées d'enclaves - de la principauté. Annexer le duché de Limbourg, la principauté abbatiale de Stavelot-Malmédy, Maastricht (condominium brabançon-liégeois) et Aix, ville d'Empire mais partie intégrante du diocèse de Liège ;
- 2) pour l'enquête de 1809 portant sur les communes de plus de 1.000 habitants (voir Annexe, p. 506, *infra*), traiter conjointement l'Ourthe et la Meuse-Inférieure.

Au centre de la principauté, le réseau s'organise en fonction d'un axe mosan : Huy - Liège - Visé - Maastricht. Aux endroits où l'on a coutume de traverser le fleuve sont apparues des bourgades comme Amay, Seraing, Herstal, Cheratte, anciennes certes, mais vite arrêtées dans leur développement. L'axe mosan-liégeois ne fait que prolonger le namurois (ci-dessus) et amorce l'itinéraire vers l'aval : Maastricht, Maaseick, Ruremonde, Venlo. Vers l'ouest, un réseau hesbignonnais et lossain où seules les villes de Saint-Trond (6.700 habitants agglomérés en 1809), de Hasselt (5.239 habitants agglomérés) et de Tongres (3.509 habitants agglomérés) sortent du rang, tandis que Looz et Waremme au sud, « Herk-de-Stad », Beringen, Peer, Bree, Stockem, Bilsen et Hamont (en

¹² Voir ci-dessus, note 7. Les cartes ont été publiées par le Crédit Communal dans *La Province hier et aujourd'hui. Liège*, pl. h.t., Bruxelles, 1976.

dépit de leur statut de Bonne Ville et de l'une ou l'autre fortifications) végétent depuis le XVI^e siècle sans franchir le stade de bourgade rurale.

Vers l'est, Stavelot-Malmedy, Prüm et Munstereifel ont en commun d'être d'antiques fondations monastiques mais rien ne prouve qu'elles aient jamais formé un réseau urbain bien intégré. En revanche, Verviers - Eupen - Montjoie dont la fortune ne remonte pas au delà du XVII^e siècle, flanquées de deux villes d'eau (Aix et Spa), et de centres métallurgiques (Moresnet, Borcette, Theux), sont à l'origine d'une agglomération malaisément classable, à laquelle nous consacrons un *case study*.

La périphérie

Tout ce qui précède montre assez que le Namurois, le Luxembourg et la principauté de Liège gagnent à être replacés dans un contexte qui ne se laisse pas obnubiler par les circonscriptions administratives. Les premières séances de ce Colloque ont montré que ni les villes de l'Entre-Sambre-et-Meuse, ni celles de la Hesbaye brabançonne (Landen, Hannut), ni celles de la vallée du Demer ne s'articulent sur des frontières naturelles. Au nord, la scission du Limbourg, intervenue en 1839, est factice¹³. Un chapelet - à vrai dire fort distendu - de villes voisines ne peut être ignoré: Maastricht, Aix, Trèves, Metz, Sedan, Charleville-Mézières, Givet, Rocroi... Il ne s'agit pas de les annexer, mais de se demander au contraire si elles ne polarisent pas les réseaux que nous croyons avoir décelés sur le territoire belge.

Premiers jalons vers des conclusions: les hiérarchies

Au début du XIX^e siècle¹⁴, bien des localités se prétendent «villes» qui n'ont pas 1.000 habitants et a fortiori 1.000 habitants agglomérés au

¹³ Il ne suffit pas que Thuin soit une Bonne Ville représentée aux Etats de la principauté pour qu'elle s'intègre à un réseau de villes liégeoises. Au contraire, son bourgmestre exprime explicitement comment il ressent l'éloignement et la négligence de la capitale; E. HÉLIN, «Liège et l'Entre-Sambre et Meuse liégeoise», *La Vie Wallonne*, t. XXII, 1948, pp. 159-172. A considérer les cartes dressées par M.R. VAN UYTVEN, ci-dessus, pp. 29 et sv., il n'est pas exclu que les bourgades hesbignonnes et campinoises constituent la périphérie d'un réseau axé sur le bassin de la Dyle.

¹⁴ La période sert souvent de référence parce qu'elle inaugure «l'ère de l'abondance statistique»: les moindres localités sont désormais recensées. Reste à savoir si les villes ne sont pas sous-représentées. Pour des raisons politiques - il s'agissait de contrecarrer l'ascendant des chefs-lieux sur le plat-pays - les commissaires du Directoire ont démembré le territoire extra-muros des villes en érigeant en communes de simples faubourgs; E. HUBERT, *Correspondance de Bouteville*, t. II, Commission royale d'Histoire, Bruxelles, 1934,

chef-lieu. On vient d'en faire état à propos des bourgades rurales du Namurois, des minuscules villes d'Ardenne et de Campine. Elles perpétuent une situation qui a dû se figer à la fin du Moyen Age, époque depuis laquelle elles se targuent de quelques attributs qui indiquent un statut citadin : une charte d'affranchissement, des remparts, le droit de siéger au Tiers Etat. Depuis lors, elles n'ont rien obtenu de plus substantiel qui puisse les faire ressembler à des villes marquées par des activités plus modernes qui induisent la croissance. Elles subissent un triple blocage : des ressources, de la population, des institutions.

A l'étage compris entre 1.000 et 5.000 habitants se côtoient aussi bien des bourgades typiquement agricoles (Gembloux, Waremme, Remich) que d'autres où pour les trois quarts la main-d'œuvre est déjà mobilisée par des activités proto-industrielles (Herstal, Montegnée, Theux, Habay) et que d'authentiques petites villes (Dinant, Arlon, Tongres, Malmedy). Pour les départager, il faudrait ventiler leurs habitants en fonction de leurs occupations ce qui, jusqu'à présent, n'a été fait que dans le Luxembourg. On se contentera donc d'un comptage en vrac : une douzaine dans le Namurois, une vingtaine dans le Luxembourg, une quinzaine dans l'étendue des actuelles provinces de Liège et des deux Limbourg.

Si l'on passe à l'échelon supérieur (entre 5.000 et 20.000 habitants) les chiffres tombent respectivement à 1, 1 et 6. Au début du XIX^e siècle, Liège - bien qu'en plein marasme économique et social - est la seule ville à avoir franchi la barre des 20.000 habitants. Dès avant le *terminus ad quem* de la présente étude (le milieu du XIX^e siècle), le cap des 20.000 habitants sera dépassé par Namur, Verviers, Maastricht, Aix ; il faut y voir l'effet d'un essor général, que notre Colloque a déjà constaté en Hainaut et en Brabant et dont bénéficient aussi les villes de ce que nous avons appelé la périphérie (cf. p. 448). Avant même d'avoir recommencé les longs calculs effectués par M. René Leboutte pour les seules villes comprises dans quatre départements (Sambre, Forêts, Ourthe, Meuse-

pp. 270-271. Par ailleurs, la disette de 1794-1795 ainsi que la ruine du commerce maritime, à partir de 1792, ont davantage affecté les villes que les campagnes, non seulement en Belgique mais dans l'ensemble des pays conquis par les armées républicaines ; E. HÉLIN, R. LEBOUTTE, B. TILMAN, «La conquête révolutionnaire aux origines de la surmortalité des années 1794-1795», *Chaire Quételet 1989. Révolution et Population (...)*, Louvain-la-Neuve, 1990, pp. 55-68 ; A. SOBOUL, *La civilisation et la Révolution française*, t. II, Paris, 1982, pp. 193-195 ; J. DUPAQUIER, «L'impact de la Révolution sur le réseau urbain», *Histoire de la population française*, t. 3, Paris, 1988. Enfin, ce déclin momentané des villes et, par contraste, la croissance rapide des campagnes entre 1750 et 1880, ont incité plusieurs auteurs à envisager une désurbanisation relative.

Inférieure), nous ne pouvons nous défendre de l'impression que le caractère « oligarchique » qu'il attribue aux sept départements septentrionaux sera également de mise ici. Seule Liège se détache nettement au sommet de la distribution régionale; les préfectures que sont Namur, Luxembourg et Maastricht aussi, mais à une échelle plus réduite; une demi-douzaine de villes moyennes (Verviers, Huy, Eupen, Malmedy, Hasselt, Saint-Trond) ménagent une transition ténue entre les chefs-lieux et la foule des agglomérations de moins de 5.000 habitants.

Aussi longtemps que l'on n'aura pas traité statistiquement les dénombrements luxembourgeois, toute extrapolation en direction du XV^e siècle (*back-projection*, disent les démographes anglais) sera hasardeuse. Toutefois le peu que l'on sait des ordres de grandeurs évoque une structure de peuplement analogue: Liège et trois autres chefs-lieux traditionnels distançant de loin les autres villes, emmurillées et privilégiées. Il serait imprudent de conclure à une sorte de statu quo. Il y eut des destructions systématiques (Liège en 1468); les bombardements et incendies délibérés de Tongres (1677), Huy (1689), Liège (1691), Saint-Vith et Malmedy (1689). Certaines villes furent à ce point pillées ou écrasées d'impôts - c'est le cas de Huy et du comté de Chiny durant le XVII^e siècle - qu'il leur fallut plus d'une génération pour récupérer. Liège - encore elle - subit un demi-siècle de stagnation démographique avant que la crise de 1794-1795, et la ruine de son commerce lui fassent perdre - comme à tant d'autres villes à la même époque - près d'un cinquième de sa population. Le redressement s'amorce à la fin de l'Empire et va s'accéléralant sous le régime hollandais, comme l'attestent des flux d'immigrants et la multiplication des petites entreprises, des négoce, des titulaires de professions libérales, etc. Ce n'est donc pas seulement le nombre des habitants qui s'accroît mais la diversité de leurs activités et la part faite aux innovations. Ainsi se renforce la fonction citadine par excellence, qui est d'acclimater et d'accélérer le changement. Au total, si mouvementé que fut le destin de la ville - et Liège ici n'est qu'un exemple parmi d'autres - il n'est pas de nature à bouleverser une hiérarchie pluriséculaire.

Pas plus que les destructions des guerres, les constructions militaires n'ont joué un rôle décisif et sans appel. Les agglomérations nées au pied des châteaux féodaux de Rochefort, Dalhem, Neufchâteau, Vianden, La Roche, sont restées minuscules. On pourrait en dire autant - toutes proportions gardées - des créations des Habsbourg-Mariembourg, Philippeville, Charleroi - à ceci près que la croissance de cette dernière ville, principalement industrielle, n'a fait que se greffer sur un site militaire. L'énorme système défensif que met en place la Barrière hérissée de bastions et de citadelles des villes depuis longtemps reconnues comme des places fortes.

En définitive, entre 1350 et 1850, dans cette Belgique orientale que nous avons à observer, les seules localités qui sont en passe de devenir

des villes nouvelles sont Verviers et Eupen - pionnières de la révolution industrielle - et Spa, plus moderne encore puisqu'elle échafaude sa fortune sur la civilisation des loisirs¹⁵.

Autres jalons : coexistence de réseaux

Le plus apparent est celui des places de la Barrière, tendu comme un vaste filet, en face d'un autre réseau encore plus long et plus profond, celui des villes fortifiées par Vauban. Ce qui revêtait une importance capitale aux yeux des chancelleries n'a pas nécessairement pesé lourd dans l'histoire du peuplement et de l'économie. On peut en dire autant de deux autres créations de réseaux à des fins administratives et non plus stratégiques. L'une est ecclésiastique et remonte au haut Moyen Age : elle instaure sa hiérarchie (paroisse, doyenné, archidiaconé, diocèse, province ou archidiocèse) antérieurement à la renaissance des villes. L'importance du culte n'échappe à personne mais à ma connaissance aucun géographe du peuplement n'a fondé une typologie et a fortiori un réseau de villes, sur l'appartenance à une circonscription ecclésiastique.

L'autre réseau, celui des départements français est, au contraire, systématique et inspiré par la rationalité administrative. Tandis qu'en France l'année 1790 s'est passée en débats contradictoires sur le tracé des limites, le choix des chefs-lieux de départements, d'arrondissements et de cantons, en Belgique, le plus clair des découpages a été expédié dans le secret des bureaux en quelques semaines de l'été 1795. La hâte ne pouvait que consacrer les situations acquises. Si le choix des chefs-lieux de cantons ne nous réserve donc guère de surprises, il n'en est pas moins lourd de conséquences pour l'avenir. Dans sa présentation des villes du Luxembourg belge, M. J.-M. Yante montre comment les chefs-lieux de cantons judiciaires ont reçu la préférence lorsqu'il s'agissait d'installer une brigade de gendarmerie, une recette des contributions, un bureau de poste ou un cantonnement des eaux et forêts. Ces activités bureaucratiques n'assurent pas l'essor d'une bourgade. Pourtant en fixant sur place

¹⁵ Sous le titre « Genèse et éclatement d'une région industrielle », la zone transfrontalière qui comprend Aix, Montjoie, Stavelot, Theux, Verviers, Eupen, a fait l'objet d'une *case study* ci-dessous. Des comparaisons s'imposent avec les villes de la Meuse inférieure et de l'Est des Pays-Bas, à l'aide des cartes éloquentes dressées par Ad. VAN DER WOUDE, « Demographische ontwikkeling (...) », *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*. V. Haarlem, 1980, pp. 135-139.

des fonctionnaires, elles ont retardé jusqu'à nos jours la désertion des petits centres¹⁶.

Devenue classique depuis W. Christaller (1935), la théorie des «lieux centraux» tend à expliquer par les mécanismes de l'offre et de la demande le fait que les marchés pourvoyeurs de marchandises et les institutions pourvoyeuses de services tendent à se répartir régulièrement et à instaurer une hiérarchie sommaire entre localités. En observant conjointement distances des postes, itinéraires des diligences, emplacement des foires et des marchés, en calculant des indices de centralité, on arrivera à tester la pertinence de la théorie. Jusqu'à plus ample information, nous supposons que les nécessités militaires, les administrations religieuses et civiles, le grand nombre de marchés essentiellement agricoles, tout cela est compatible avec la juxtaposition de réseaux de villes de type archaïque, dit «en filet de pêcheur», c'est-à-dire dont les nœuds sont à peu près équidistants.

Le type plus moderne de réseau, dit «en toile d'araignée», lui s'organise à partir d'un pôle de développement : capitale d'un Etat centralisé (Paris), métropole commerciale (Amsterdam), grand centre manufacturier ou bassins industriels. Ceux-ci sont encore à l'état embryonnaire au début du XIX^e siècle : selon les *case studies* qui leur ont été consacrés, ils sont loin d'avoir polarisé l'ensemble des villes industrielles. Sous le rapport du négoce international, la partie orientale de l'actuelle Belgique, la Lorraine et la Rhénanie font partie de l'hinterland d'Amsterdam (première place mondiale), ce qui se traduit par la pratique du «commerce d'entrepôt» à Maastricht, Liège et Huy (peut-être à Namur et à Louvain). Est-ce suffisant pour poser l'existence d'un réseau de ports fluviaux ? Nous ne pensons pas que les chaussées du régime autrichien (rayonnant autour de Bruxelles) et celles de la principauté (accusées de favoriser la capitale) aient suscité l'essor de villes satellites et encore moins d'un réseau. Pas plus d'ailleurs que le chemin de fer - primordial en ce qui concerne les migrations internes - mais qui ne fera que renforcer après 1840 les positions déjà acquises par Bruxelles et les chefs-lieux

¹⁶ A l'exception toutefois du statut des chefs-lieux de provinces, dont le territoire fut délibérément réduit ; ci-dessus, note 15. Le contraste dans les procédés de découpage ressort, entre autres, de comparaisons entre J. BOURDON, «Pinteville de Cernon, ses chiffres de population et sa critique des départements», *Annales historiques de la Révolution française*, t. 26, Nancy, 1954, pp. 346-356 et M.R. BOURGUET, *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, 1988. Par exemple : «Le département contre la province», pp. 263-273. B. LEPETIT, *Les villes dans la France moderne, 1740-1840*, chap. intitulé «La nouvelle géographie du Pouvoir», pp. 200-237.

de province¹⁷. La création de gares soit aux frontières (Erquelines, Welkenraedt) soit aux intersections (Libramont, Landen, Ottignies) ne suffit pas à susciter un réseau de villes typiquement ferroviaires.

A la fin de la période que nous étudions, nous pouvons difficilement entrevoir l'existence d'un seul réseau urbain enserrant dans ses mailles la partie orientale de la Belgique: ni le sillon industriel Sambre-Meuse-Vesdre, ni l'attraction de Bruxelles n'ont encore polarisé les villes petites et moyennes. Au contraire, les traités de 1814 et 1839 ont disloqué des ensembles déjà en place dans les deux Luxembourg, les deux Limbourg et l'est de la province de Liège. Autant de circonstances qui laissent le champ ouvert en vue d'une nouvelle structuration des espaces économiques à l'intérieur du jeune royaume de Belgique. Ce pourrait être l'objet d'un autre colloque...

Perspectives

Au lieu d'aborder un autre thème à explorer, efforçons-nous de dégager les perspectives de recherches qui s'imposent dans un avenir immédiat. Nous en apercevons au moins trois.

Mise au point de méthodes ad hoc

La collection des scalogrammes, tout en étant déjà avancée, n'est pas encore complète surtout en ce qui concerne les villes lossaines et limbourgeoises et, même alors, il faudra sans doute retoucher le procédé: certaines fonctions s'avèrent peu significatives; d'autres mériteraient d'être pondérées. En tout état de cause, une corrélation des rangs entre nombre de fonctions et niveau de peuplement n'est pas pour demain. Ce n'est pas une raison pour renoncer.

Plus positivement, le procédé de distribution rang-taille fait à nouveau ses preuves, notamment en fonctionnant comme un véhicule tout terrain: principauté, département, amalgame de régions. Il reste à s'en servir comme une machine à explorer le temps en passant de 1809 à 1846, puis dans le Luxembourg en remontant à 1766 et, plus haut encore, aux dénombremens de feux.

¹⁷ Au sud-est du sillon Sambre-Meuse-Vesdre, en raison des servitudes que lui imposent le relief, le rail emprunte les vallées sinueuses alors que les itinéraires plus anciens recherchaient les faîtes.

Mesurer la croissance

Echelonnés dans le temps, plusieurs scalogrammes, plusieurs distributions rang-taille devraient préciser quelles sont les villes qui ont été les locomotives de la croissance et où elles se regroupent. Malgré la rareté des créations ou des réussites spectaculaires, le demi-millénaire 1350-1850 est, dans la partie orientale de la Belgique, une ère de lents progrès interrompus d'indéniables déclinis à la fin du XV^e siècle, au plus fort des guerres du XVII^e, durant la Première République française. Le synchronisme s'observe au pays de Liège aussi bien qu'en Luxembourg et en Limbourg. Reste à savoir si ces crises sont limitées aux villes, auquel cas elles pourraient se traduire par une relative dés-urbanisation.

La seule croissance qui soit à la fois générale et irréversible s'étend de 1817 (au lendemain d'une crise) à 1846 et, dans le sud-est du pays, elle va se prolonger jusqu'en 1914. Au cours de la première moitié du «long XIX^e siècle» (1789-1914) la croissance dans les villes du sud-est mériterait de faire l'objet d'une analyse différentielle. En effet, un historien économiste comme Ch. Tilly attribue au capitalisme industriel et aux interventions de l'Etat central les rôles moteurs et décisifs dans la croissance et lors de la transition démographique. Ce qui vaut pour Bruxelles et pour les agglomérations du sillon industriel Sambre-Meuse-Vesdre, n'est pas nécessairement valable pour la Belgique profonde des chefs-lieux de canton. Par ailleurs, dans des réseaux urbains modernes, le pôle d'attraction peut jouer un rôle entraînant et bénéfique; en sens inverse, il peut aussi être l'araignée qui guette au milieu de sa toile le moment d'absorber ses concurrentes prédatrices.

Il ne peut y avoir d'égalité entre le centre et la périphérie, ce qui oblige à prendre en considération les disparités régionales.

Disparités régionales

Elles ne manquent pas entre Namur et Luxembourg, entre la principauté et les deux Limbourg. Il suffit d'invoquer le taux d'urbanisation: voisin de 20% dans le département de l'Ourthe, atteignant à peine 8% dans celui des Forêts.

A l'audition des rapports sur la Flandre, le Brabant et le Hainaut, on en vient néanmoins à se demander si les contrastes les plus tranchés ne se distribuent pas de part et d'autre d'une courbe qui joindrait Charleroi, Tirlemont, Diest, Bois-le-Duc.

A l'ouest, une poignée de grandes villes, un fort contingent de villes moyennes et une foule de petites villes réparties assez uniformément dans trois grosses principautés. Prospérité agricole, industries textiles, commerce maritime et fluvial, ressources fiscales et, partant, prépondé-

rance politique, tout cela fait peser la balance en faveur d'une urbanisation intense, ramifiée, diversifiée.

Au sud-est, des principautés enchevêtrées, comme celles du Saint Empire; des villes qui sont davantage des places fortes à défendre que les plaques tournantes du grand commerce. Une seule ville qui se détache - Liège - par rapport à toutes ses voisines; aucune qui ait la réputation d'opulence des ports de la mer du Nord.

Tout ce discours est tenu par un historien qui ne connaît que les sources de l'est du pays et qui par surcroît se sent Liégeois... En donnant la parole à des spécialistes qui viennent d'un peu partout, notre Colloque offre une occasion d'infirmier ou de corroborer cette hypothèse de hiérarchies urbaines qui seraient différentes selon qu'elles sont implantées à l'est ou à l'ouest de la Belgique.

